

Propositions montants cotisation club et licences pour l'année 2010

- **Cotisation club** : 38 € (*inchangée depuis 1991*)
- **Licences** (avec assurance et hors abonnement Aéromodèles)
 - **Cadet** : 6 € (*inchangée depuis 2007*)
 - **Junior 1** : 12 € (*inchangée depuis 2007*)
 - **Junior 2** : 22 € (*inchangée depuis 2007*)
 - **Adulte** : 40 € (*idem 2009*)
 - **Encadrement** : 13 € (*inchangée depuis 2001*)

Modalités du vote pour l'élection du comité directeur

- **Contrôle de la validité des 26 candidatures par la commission de surveillance des opérations électorales (Gino CAVEZALLE, René ALLAIS et Claude SERRES) le 3 février 2009**
- **Une même personne ne peut pas représenter pas plus de 4 associations affiliées (4 bulletins de vote maximum)**
- **Nombre de voix de l'association affiliée mentionné sur le bulletin de vote (fonction du nombre de licenciés pour l'année 2008)**
- ***Cocher un maximum de 20 noms : un bulletin avec plus de 20 noms cochés, ou avec rature, ou avec ajout sera considéré comme bulletin nul***
- **Les renseignements relatifs aux postes réservés (médecin, juge, jeune de moins de 26 ans et aéromodéliste de haut niveau) sont fournis à titre indicatif**
- **Classement des candidats en fonction du nombre de voix obtenues en commençant par les postes réservés**
Le comité directeur devra comprendre au moins une femme ; les deux femmes candidates peuvent bien sûr toutes les deux être élues
- **Contrôle des élections par la commission de surveillance des opérations électorales**

Assemblée générale 15 mars 2009

Vote pour l'élection du comité directeur²